

1. Janvier 1781.

19

siper des craintes salutaires , à rompre des entraves précieuses , à contester les droits de la vertu , & à mettre le vice dans une pleine liberté.



Lettre de l'auteur de ce Journal à M^r. de Lauenay, avocat au conseil souverain de Brabant, membre de l'académie roiale de Bruxelles.

J'*Ai lu, Monsieur, votre Lettre à M^r. le B. de P. insérée dans le Journal de Liege Decemb. p. 308 ; je suis aussi éloigné de m'offenser de la publicité que vous lui avez donnée, que je l'ai été de me prévaloir de la confiance avec laquelle vous me l'aviez communiquée manuscrite. Quant à la note que les rédacteurs y ont ajoutée ; quoique très au-dessous de ces régions sublimes de la gloire littéraire où le mépris seul constitue la nature d'une vengeance légitime, je ne crois pas devoir m'en plaindre : Il y a des traits qui partent de si bas qu'ils n'atteignent pas même à une élévation médiocre (a).*

Vous vous plaignez, Monsieur, de trois

(a) Voyez le Journal du 15 Février 1777, page 237, & suiv.